

CONCOURS 2022

« Ma thèse en 180 secondes »

ouvert aux doctorant·e·s

et docteur·e·s diplômé·e·s en 2021-2022

www.mt180.be



I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet aux doctorant·e·s ou « jeunes » docteur·e·s de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant·e doit ainsi produire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis, convaincant et pertinent sur son projet de recherche.

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* offre une occasion unique aux participant·e·s de **parfaire leurs aptitudes en communication et en vulgarisation**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur thématique de recherche dans l'espace public.

2. Historique

Au niveau international

Créé par l'ACFAS en 2012, le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours *Three minute thesis (3MTMD)* qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

En 2014, l'ACFAS a mené une collaboration avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et la Conférence des Présidents d'Université (CPU), en France, avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique au Maroc (CNRST) et avec l'Université de Liège en Belgique afin que ces institutions organisent le concours sur leur territoire et pour mettre en place une première finale internationale. Celle-ci s'est déroulée le 25 septembre 2014 à Montréal.

En 2015, l'Agence Universitaire de la Francophonie a rejoint le comité international ; puis la Suisse en 2016, avec la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO).

Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le concours Ma thèse en 180 secondes est organisé pour la première fois à l'Université de Liège en 2013. Depuis 2014, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des doctorant·e·s des différentes universités (ULB, ULiège, UCLouvain, UNamur, UMONS et U-Saint-Louis Bruxelles) sont invité·e·s à participer au concours.

Chaque année, des sélections locales ont lieu au sein de chacune des universités (dans le cadre du Printemps des Sciences*) ; ensuite une finale interuniversitaire (en mai) est organisée au niveau de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le ou la lauréat·e de la finale interuniversitaire est ensuite invité·e à participer à la finale internationale (fin septembre ou début octobre).

*soit en mars ou en avril, aux alentours de la semaine du Printemps des Sciences

3. Cette année ...

Tou-te-s les doctorant-e-s et les docteur-e-s **diplômé-e-s au cours de l'année académique 2011-2022** de toutes les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont invité-e-s à participer ! **Mais UN-E seul-e candidat-e du concours interuniversitaire représente la Belgique au concours international.**

Des épreuves locales ont lieu au sein des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Printemps des Sciences (en mars ou en avril). Les 3 premiers lauréat-e-s du concours local participent au concours interuniversitaire.

La **finale interuniversitaire** sera organisée fin mai ou début juin. **Le ou la lauréat-e de cette finale** est invité-e à participer à la finale internationale qui regroupe les lauréat-e-s des différents territoires participant au concours.

II - Critères d'admissibilité, règlement et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, chaque candidat-e doit satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrit-e au doctorat ou avoir obtenu son doctorat durant l'année académique 2021-2022 ;
- ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors de la finale interuniversitaire 2021 ;
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- s'exprimer en français ;
- être inscrit-e sur le territoire de l'institution dans laquelle le ou la candidat-e effectue (ou a effectué) son doctorat. Ce ne sont donc pas les nationalités des doctorant-e-s qui sont prises en compte pour leur participation à la finale internationale de MT180.

En outre, les participant-e-s :

- s'engagent à être disponibles pour la pré-sélection interne éventuelle ainsi que pour le concours local ;
- acceptent d'être filmé-e-s et/ou photographié-e-s et que les vidéos et/ou photos puissent être diffusées.

Les lauréat-e-s des concours locaux s'engagent à participer à la finale interuniversitaire et le ou la lauréat-e du concours interuniversitaire s'engage à participer à la finale internationale (voyage, séjour, activités scientifiques et de réseautage offerts).

2. Règlement

Les contraintes techniques décrites ci-dessous s'appliquent à tou-te-s les participant-e-s, sans exception.

Les normes COVID détermineront les modalités de tenue des épreuves en 2022.

- Les organisateurs locaux, au sein de chaque université, préciseront les modalités de rassemblement des participants, du jury et du public en vue des épreuves locales. Au besoin, ils auront recours à des retransmissions en direct ou à des enregistrements.
- Le Confluent des Savoirs (UNamur) précisera les modalités de rassemblement des participants, du jury et du public en vue de l'épreuve interuniversitaire. Au besoin, l'UNamur aura recours à des retransmissions en direct ou à des enregistrements.

Minutage

- Les participant-e-s ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat.
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du/de la candidat-e et visible si ce-tte dernier-e le désire.
- Le gardien du temps :
une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le/la candidat-e sans le/la perturber.
 - quand le/la participant-e est prêt-e à commencer sa présentation (et qu'il/elle s'est assuré-e que la diapositive projetée est bien la sienne), il/elle l'indique au gardien du temps par un signe très clair, convenu d'avance.
 - le démarrage du chronomètre est ensuite marqué par un signal fort : le/la participant-e peut alors commencer sa présentation.
- S'il/elle le souhaite, le/la candidat-e pourra être averti-e quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel significatif.
- Un signal sonore très fort (par exemple un klaxon) retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée).
- Si le/la participant-e n'a pas terminé sa présentation à la fin des 180 secondes, il/elle peut soit décider de continuer sa prestation et par là même se disqualifier pour la compétition, soit décider de ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition.

Gestion des interruptions

- En aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le/la participant-e a un trou de mémoire, s'il/elle s'aperçoit qu'il/elle a fait une erreur ou s'il/elle estime qu'il/elle n'était pas prêt-e), sauf en cas d'incident technique majeur.
- Si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, le signal sonore de départ ne se déclenche pas), c'est l'animateur (sous l'autorité du président du jury) qui doit interrompre la compétition et le/la participant-e est autorisé-e à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé.
- Le participant-e n'est pas autorisé-e à interrompre lui-même sa présentation.

Animateur

- L'animateur sera chargé de présenter, en français, les participant-e-s, d'annoncer leur sujet de doctorat non vulgarisé avant chaque prestation et de les encourager.
- Il aura la responsabilité d'interrompre une prestation en cas d'incident technique.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français.
- Aucun accessoire, autre que d'éventuelles feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le/la candidat-e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le/la candidat-e utilisera le matériel proposé : micro (cravate, casque, bâtons, sur pied), lutrin ou pupitre, etc.
- Les candidat-e-s seront informé-e-s du matériel mis à leur disposition au minimum deux semaines avant la compétition.

Support visuel

- Les candidat-e-s peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé. Ils/elles n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène.
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français.
- Les candidat-e-s devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droits ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteur-e-s des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.
- Les nom et prénom du/de la doctorant-e participant-e et le logo de son université ne devront pas apparaître sur le visuel.
- Le visuel devra respecter des formats, taille et définition prescrits :
Utiliser le Format JPEG pour leur diapositive (pas PPT)
La taille de l'image sera celle d'une diapositive type PowerPoint : diapositive 16:9 « grand écran » soit 33,867 cm x 19,05 cm
Une résolution de minimum 72 dpi
Nommer leur diapositive de la manière suivante : « nom_prénom »
Ces données vous seront confirmées à l'approche des épreuves du concours en fonction de la confirmation du matériel utilisé dans la salle.
- Des corrections mineures pourront être apportées à ce visuel au cours de la réunion de préparation.
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel peut différer de celui de la thèse menée par le/la doctorant-e de façon à ce qu'il/elle puisse vulgariser son sujet. Le titre complet et non vulgarisé de la thèse sera affiché sur une diapositive de présentation (préparée par les organisateurs) avec le prénom et le nom du/de la candidat-e. Ce titre non vulgarisé sera également annoncé par l'animateur de la compétition avant chaque prestation.

Projection

- Toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document (préparé par les organisateurs) qui sera projeté lors des différentes sélections : locale, interuniversitaire et internationale.
- Les candidat-e-s sélectionné-e-s pour les phases suivantes du concours auront la possibilité de soumettre à chaque fois une nouvelle diapositive. Les délais d'envoi leur seront communiqués par l'organisateur du concours.

En pratique

- La diapositive devra être envoyée **au plus tard le mardi 31 mai 2022 à 9h00** (les consignes seront précisées par e-mail)
- Le/la candidat-e qui rencontrerait des problèmes techniques dans la réalisation de son fichier peut s'adresser au Confluent des Savoirs **avant le mardi 24 mai 2022**.

Jury et critères d'évaluation

Les prestations des doctorant-e-s participant-e-s seront évaluées par un jury d'experts, et ce, quel que soit le niveau de la compétition (internationale, nationale ou locale).

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorant-e-s selon trois grands critères :

- **Talent d'orateur et implication**

À titre d'exemple :

- Le/la participant-e a-t-il/elle démontré des qualités oratoires (rhétorique et éloquence) : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, etc. ?
- Le/la participant-e a-t-il/elle transmis sa passion pour son sujet d'étude ?
- Le/la participant-e a-t-il/elle suscité la curiosité du public pour son sujet ?
- Le/la participant-e a-t-il/elle fait part d'intérêt personnel ou éventuellement de liens avec la société ?

- **Vulgarisation**

À titre d'exemple :

- Le/la participant-e a-t-il/elle expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible ?
- Le/la participant-e a-t-il/elle utilisé les figures de style, des exemples pertinents ou l'humour pour illustrer son propos ?

- **La structuration de l'exposé**

À titre d'exemple :

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet ?
- Le/la participant-e a-t-il/elle expliqué clairement les recherches qu'il mène ?
- L'équilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé est-il satisfaisant ?

- **Coup de cœur**

Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion du membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation du/de la candidat-e.

Ces critères seront rappelés dans une feuille d'évaluation qui sera remise à chaque membre du jury le jour de la compétition

III. Inscriptions/Informations

S'inscrire via le formulaire d'inscription au concours de son université (selon le calendrier qui lui est propre).

La page web du concours : www.mt180.be

Une question ?

Privilégier les contacts au sein de vos universités

Des formations (facultatives) vous sont proposées pour vous préparer à ce concours.

Contacts au sein de vos universités :

- UCLouvain & USL-B : Sophie Leclère (doctorat-adre@uclouvain.be) et Sarah Auspert (doctorat@usaintlouis.be)
- ULB : Cellule Doctorat (mt180@ulb.be) & Jérôme De Schauwers (Infosciences, jerome.de.schauwers@ulb.be)
- ULiège : Martine Vanherck (Réjouissiences, Martine.Vanherck@uliege.be, 04/366 23 41)
- UMons : Francesco Lo Bue (Mumons, Francesco.LOBUE@umons.ac.be, 0486/36 15 28)
- UNamur : Aline Wilmet (Confluent des Savoirs, cds@unamur.be)

Cette année, la finale interuniversitaire est organisée par l'UNamur.

IV- Calendrier du concours interuniversitaire 2022

Mars ou avril	Sélections locales DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DES SCIENCES
Vendredi 10 juin	Finale interuniversitaire du concours à Namur (Delta)
Jeudi 6 octobre	Finale internationale au Québec >> se rendre disponible début octobre